

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Cleaner
Date d'exécution : 03.03.2017
Date d'édition : 01.08.2017

Version (Révision) : 7.1.0 (7.0.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Cleaner

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie

Catégories de produits [PC]

PC0.72 - Électrolyte

Secteur d'utilisation

SU14 - Fabrication de métaux de base, y compris les alliages

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Reuter GmbH & Co. KGH

Rue : Schimmelbuschstr. 9e

Code postal/Lieu : D 40699 Erkrath

Téléphone : +49 211 730 60 430

Telefax : +49 211 730 60 477

E-mail : mail@oreuter.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 (0) 171 54 50 200

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A ; Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Met. Corr. 1 ; H290 - Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux : Catégorie 1 ; Peut être corrosif pour les métaux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Corrosion (GHS05)

Mention d'avertissement

Attention

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Cleaner
Date d'exécution : 03.03.2017
Date d'édition : 01.08.2017

Version (Révision) : 7.1.0 (7.0.0)

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

ACIDE PHOSPHORIQUE ; N°CE : 231-633-2; N°CAS : 7664-38-2

Poids : $\geq 10 - < 15$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Met. Corr. 1 ; H290 Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Se laver immédiatement avec: Polyéthylène glycol 400

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion cutanée/irritation cutanée

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Cleaner
Date d'exécution : 03.03.2017
Date d'édition : 01.08.2017

Version (Révision) : 7.1.0 (7.0.0)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Dioxyde de carbone (CO₂) , Jet d'eau pulvérisée .

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune information disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Phosphore oxydes

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter de: Contact avec la peau , Contact avec les yeux

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Evacuation: voir paragraphe 13 Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Mesures de protection

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Ventilation technique du poste de travail

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger les conteneurs contre l'endommagement. Protéger contre Radiations UV/rayonnement solaire Ne pas stocker ensemble avec alcalies (bases).

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 8B

Classe de stockage (TRGS 510) : 8B

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Cleaner
Date d'exécution : 03.03.2017
Date d'édition : 01.08.2017

Version (Révision) : 7.1.0 (7.0.0)

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

ACIDE PHOSPHORIQUE ; N°CAS : 7664-38-2

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:
Paramètre : E: fraction inhalable
Valeur seuil : 2 mg/m³
Limitation de crête : 2(I)
Remarque : Y
Version : 06.11.2015

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL (EC)

:
Valeur seuil : 2 mg/m³
Version : 08.06.2000

Type de valeur limite (pays d'origine) TWA (EC)

:
Valeur seuil : 1 mg/m³
Version : 08.06.2000

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Protection yeux/visage



Lunettes avec protections sur les côtés

Mesures de protection supplémentaires pour les yeux

Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue

Protection de la peau



Protection des mains

Porter les gants de protection homologués Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile) Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Voir les informations fournies par le fabricant.

Caractéristiques exigées : Résistant aux acides

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié

Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: Types de filtre:A, B, E, K. Classe 1: Concentration maximale admissible de polluants dans l'air = 1000 ml/m³ (0,1 vol. -%); classe 2 = 5000 ml/m³ (0,5 vol. -%); classe 3 = 10000 ml/m³ (1,0 vol. - %).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Données de sécurité

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Cleaner
Date d'exécution : 03.03.2017
Date d'édition : 01.08.2017

Version (Révision) : 7.1.0 (7.0.0)

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	>	110 °C
Point éclair :			aucune/aucun
Pression de la vapeur :	(50 °C)		non déterminé
Densité :	(20 °C)	>	1,1 g/cm ³

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

10.2 Stabilité chimique

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion!). Vive réaction avec: alcalies (bases).

10.4 Conditions à éviter

Maniement sûr: voir paragraphe 7

10.5 Matières incompatibles

Métaux alcalins Amines. Ammoniac. Métal alcalino terreux. Alcalies (bases), concentré. Peroxydes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (ACIDE PHOSPHORIQUE ; N°CAS : 7664-38-2)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1530 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (ACIDE PHOSPHORIQUE ; N°CAS : 7664-38-2)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	2740 mg/kg

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Après neutralisation, aucune toxicité n'est observée.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Cleaner
Date d'exécution : 03.03.2017
Date d'édition : 01.08.2017

Version (Révision) : 7.1.0 (7.0.0)

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 1805

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION

Transport maritime (IMDG)

PHOSPHORIC ACID, SOLUTION

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

PHOSPHORIC ACID, SOLUTION

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 8

Code de classification : C1

Danger n° (code Kemler) : 80

Code de restriction en tunnel : E

Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1

Étiquette de danger : 8

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 8

Numéro EmS : F-A / S-B

Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1 · Groupe de Ségrégation 1 - Acides

Étiquette de danger : 8

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 8

Réglementations particulières : E 1

Étiquette de danger : 8

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Cleaner
Date d'exécution : 03.03.2017
Date d'édition : 01.08.2017

Version (Révision) : 7.1.0 (7.0.0)

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.